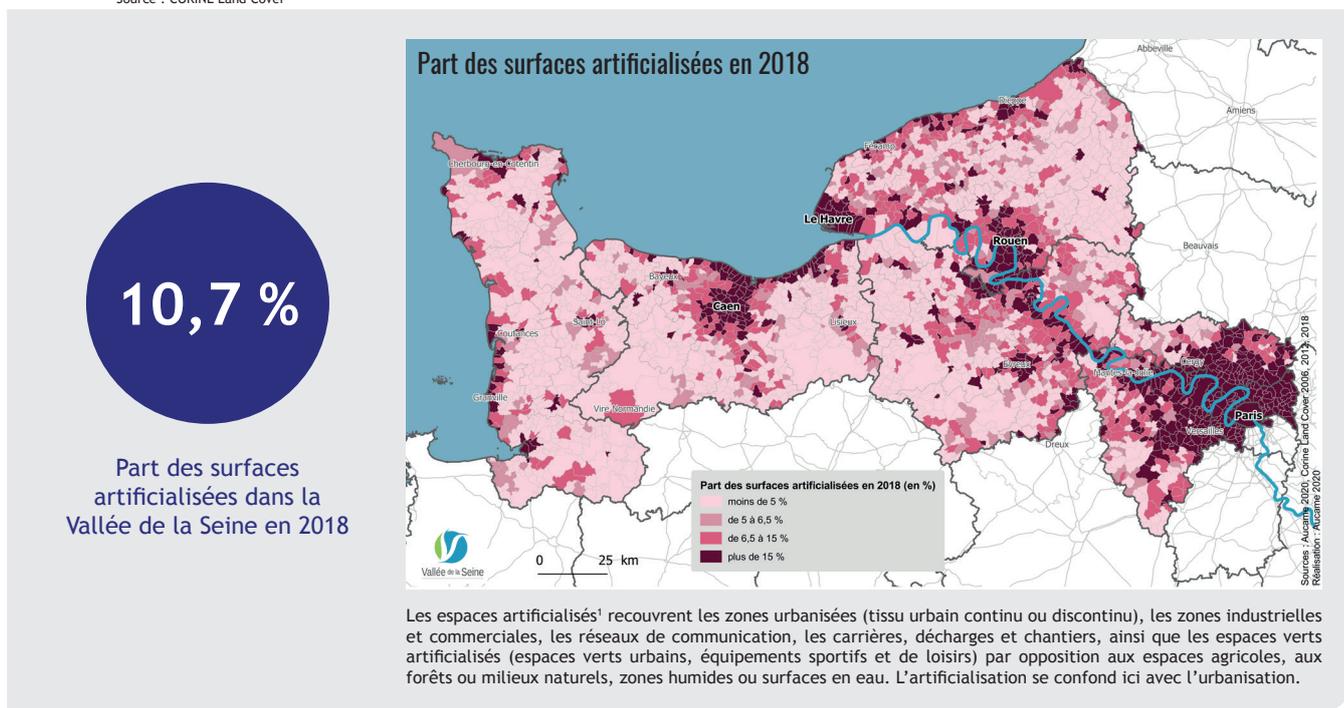


Artificialisation des sols et consommation d'espace dans la Vallée de la Seine

La Vallée de la Seine est très urbanisée en Île-de-France, le long de l'axe Seine et sur une grande partie du littoral normand. Structuré autour de Caen, Rouen et Le Havre, un vaste réseau de villes moyennes et petites maille la Normandie et anime les territoires ruraux qui composent la région. Conséquence de la métropolisation, les espaces urbains concentrent population et emploi et se dilatent du fait de l'étalement urbain. La croissance urbaine et périurbaine génère une forte consommation de terres agricoles dont l'artificialisation rogne petit à petit le capital productif de ce bassin agricole majeur que constitue la Vallée de la Seine. L'extension de l'urbanisation altère également l'environnement et influe sur le changement climatique, des effets qui interrogent sur la pérennité d'un tel modèle de développement pour l'avenir du territoire.

> NIVEAU D'ARTIFICIALISATION DES SURFACES COMMUNALES

Source : CORINE Land Cover



En 2018, 10,7 % de la surface de la Vallée de la Seine sont artificialisés (301 500 hectares), avec de fortes disparités sur l'ensemble du territoire. Les espaces les plus artificialisés se situent dans les grandes villes et leur couronne périurbaine, le long de l'axe Seine entre Paris et la mer et sur le littoral normand dans les parties urbanisées. En termes de densité, la population moyenne par hectare urbanisé est de 211 habitants à Paris, 49 dans le reste de la partie francilienne de la Vallée de la Seine et de 18 habitants seulement en Normandie. La population se concentre dans les grands espaces métropolitains structurés par Paris, Rouen, Caen et Le Havre.

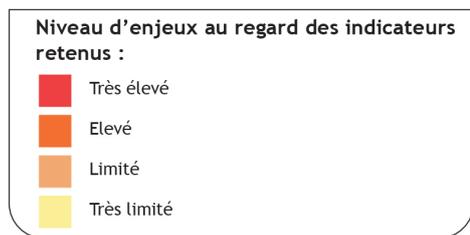
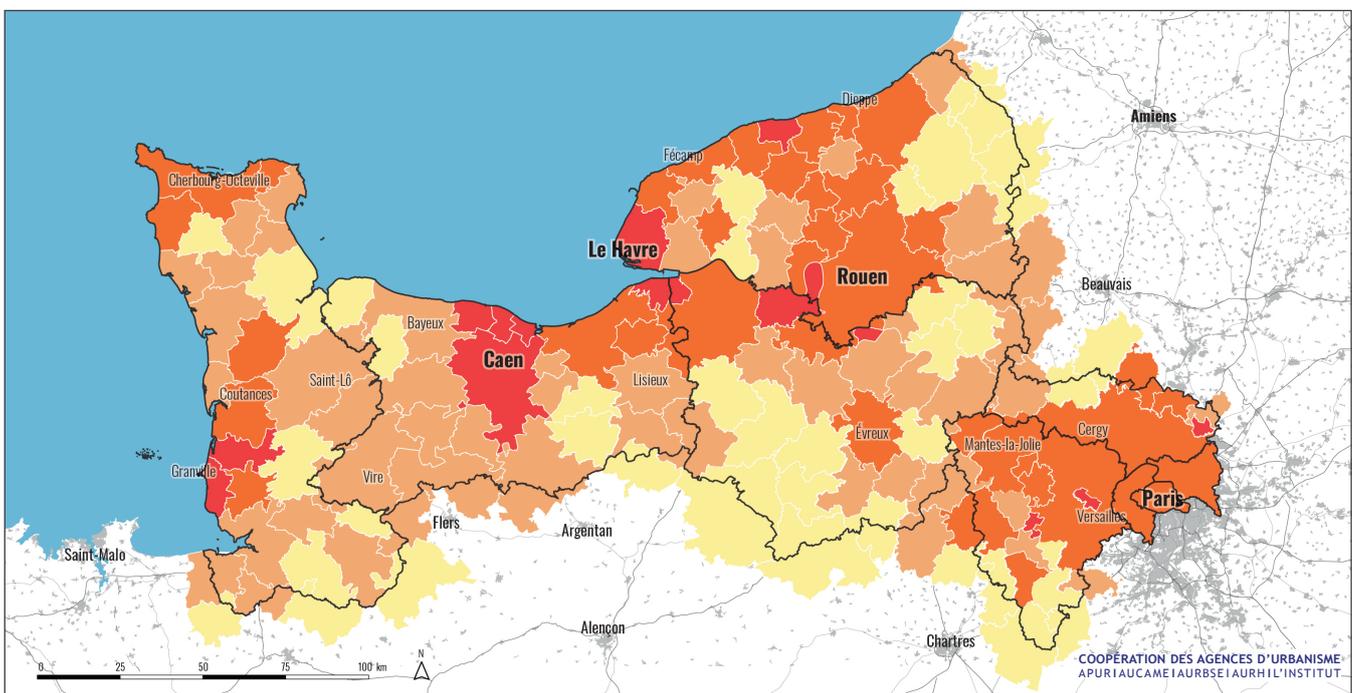
La nouvelle façon d'aménager que va imposer la « zéro artificialisation nette » constitue un défi pour les territoires. Par un système de notes attribuées en fonction de la valeur des indicateurs, la deuxième carte permet d'apprécier le niveau d'enjeux des bassins de vie face au changement de modèle d'aménagement urbain qui s'annonce.

Les espaces les plus métropolisés vont être les plus touchés. Les ressorts de l'artificialisation vont peser en effet sur leur capacité d'adaptation. La Métropole normande Caen - Rouen - Le Havre et la région pari-

sienne font partie des territoires où les enjeux sont les plus prégnants, mais aussi quelques zones littorales comme Granville, le nord Cotentin, le Pays d'Auge ou le Pays de Caux. Au sein de la Vallée de la Seine, les territoires à fort enjeu se déploient donc le long de l'axe Seine et du littoral normand.

Les espaces ruraux ne seront pas pour autant épargnés. La reconquête des centres-villes et des cœurs de bourgs constituera leur principal défi, sachant que ces territoires connaissent une diminution du nombre de leurs habitants.

Niveau d'enjeux face au nécessaire changement de mode d'aménagement urbain



ENJEUX MAJEURS

- Densifier les pôles et les espaces urbanisés pour réduire la consommation d'espace
- Inventer de nouvelles formes urbaines et intégrer davantage la nature en ville pour rendre la « densité habitable »
- Requalifier et améliorer les aménités des centres urbains, rénover le parc ancien et proposer des logements adaptés et abordables pour (ré)attirer les familles au cœur des villes
- Gérer la renaturation et les compensations environnementales localement et à l'échelle de la Vallée de la Seine pour accompagner le développement et concevoir des solidarités interterritoriales